

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 6**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

---

**OBJET**

Actions d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : Convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et Régie Services Nord Littoral.

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413317376**

## **PRESENTATION**

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association Régie Services Nord Littoral. L'action relève de l'accompagnement socio professionnel.

Il s'agit d'un renouvellement d'actions.

## **OBJET DU RAPPORT**

Le Conseil départemental accompagne les parcours des bénéficiaires du RSA vers la reprise d'activité, notamment dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Ce secteur permet aux personnes en difficulté sociale et professionnelle d'acquérir une expérience professionnelle puis d'accéder à un emploi durable par le développement d'un savoir-être et d'un savoir-faire.

A cette fin, les structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) assurent une action d'encadrement technique et un accompagnement socio professionnel dénommés « tutorat ».

Les règles concernant le financement de ces structures ont été adoptées par délibération n°258 de la Commission Permanente du 29 juin 2007.

Un Atelier ou Chantier d'insertion (ACI) est un des dispositifs d'insertion conventionné par l'Etat.

Le Département finance l'accompagnement socio professionnel des BRSA recrutés sur l'action pour un montant de 3500 €/an/par poste. Par ailleurs, il participe, avec l'Etat, au financement de leurs salaires à hauteur de 88 % du montant du RSA.

### **Les objectifs et résultats attendus des ACI sont les suivants :**

- Levée des freins à l'emploi ;
- Elaboration d'un projet professionnel ;
- Mise en place d'une stratégie afin de valoriser le projet (formation qualifiante, valorisation des acquis, développement des compétences) en vue d'un accès à l'emploi.

Ce rapport concerne le financement de 2 chantiers d'insertion décrits en détail dans le tableau ci-après.

| Organismes   | Action<br>Période<br>Prévisionnelle<br>Territoire concerné  | Description de l'action  | Public<br>Bénéficiaire<br>du RSA socle<br>(BRSA)                                | Montant de l'aide<br>du Département<br>Cofinancements publics<br>hors contrats aidés<br>Montant de l'aide précédente  | Références des dossiers :<br>- N° DI<br>- N° GSU pour les<br>associations<br>- Réunion CTD<br>- Projet                    |
|--|---|--|---|---|---|
| <p><b>REGIE SERVICES NORD LITTORAL</b></p> <p><u>statut</u> :<br/>association</p> <p><u>adresse</u> :<br/>9 rue du Laos – BP 40054<br/>13315 Marseille cedex 15</p> <p><u>Président</u> :<br/><b>Mr Kasser KORHILI</b></p> | <p>IAE Tutorat - Atelier ou<br/>Chantier d'Insertion<br/>(ACI)</p> <p>« <b>Atelier et Chantier<br/>d'Insertion Centre Ville<br/>Marseille</b> »</p> <p>Du 01/07/2017<br/>Au 30/06/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est<br/>principalement<br/>concerné : Pôle 2</p> | <p>Cet ACI cible l'insertion sociale et professionnelle des habitants et, de manière plus générale, l'accès à la citoyenneté de la population par l'amélioration du cadre de vie tout en la sensibilisant à l'environnement afin de revaloriser l'image du quartier, de diminuer l'effet de ségrégation sociale et atténuer diverses tensions sociales.</p> <p>Ce chantier entre dans le cadre de la gestion urbaine de proximité. En effet, la Régie Service Nord Littoral travaille depuis de nombreuses années en lien étroit avec la population, les bailleurs sociaux et les institutions afin de favoriser le «mieux vivre ensemble».</p> <p>Les salariés en insertion sont affectés principalement à des tâches d'entretien et de remise en état des espaces communs délaissés et de certains immeubles à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'entretien des espaces extérieurs (restauration d'escaliers, de chemins piétonniers et d'aires ludiques) ;</li> <li>- les petits travaux de maintenance (peinture, maçonnerie, entretien voierie...);</li> <li>- l'entretien et embellissement des espaces verts (débroussaillage et taille des végétaux, plantation de plantes et d'arbustes).</li> </ul> <p>L'action se déroule dans les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille.</p> <p><b><u>Bilan final de l'action 2015 du 01/04/2015 au 31/12/2015 :</u></b><br/>10 BRSA sont sortis de l'action :<br/>- 1 BRSA est sorti vers un emploi de transition ;<br/>- 9 sorties positives</p> <p><b><u>Bilan intermédiaire de l'action du 01/07/2016 au 31/12/2016 :</u></b><br/>4 BRSA sont sortis de l'action :<br/>- 4 BRSA ont eu une sortie positive avec obtention de l'habilitation électrique (BE-BS) entraînant une recherche d'emploi accompagné par Pôle Emploi.</p> <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p> | <p>10 postes dont<br/><b>5 BRSA</b><br/>recrutés en<br/>CDDI sur un<br/>ACI</p> | <p>Montant :<br/><b>17.500,00 €</b><br/>soit 3.500,00 €X 5 BRSA</p> <p><b><u>Cofinancements publics (hors<br/>contrat aidés) :</u></b><br/>Etat : 144.108,00 €<br/>Région : 10.000,00 €<br/>Politique de la ville : 15.000,00 €</p> <p><b><u>Montant départemental de l'aide<br/>précédente :</u></b><br/>17.500,00 €pour 5 BRSA.</p> | <p><b>2017.2/12</b></p> <p><b>INS-000754</b></p> <p>CTD du 03/03/2017</p> <p>Renouvellement de la<br/>convention 2016</p> |

|  |   |  |  |  |   |
|--|---|--|--|--|---|
| <p><b>REGIE SERVICES NORD LITTORAL</b></p> <p><u>statut</u> :<br/>association</p> <p><u>adresse</u> :<br/>9 rue du Laos – BP 40054<br/>13315 Marseille cedex 15</p> <p><u>Président</u> :<br/><b>Mr Kasser KORHILI</b></p> | <p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« <b>Atelier Chantier d'Insertion Parc Kalliste</b> »</p> <p>Du 01/07/2017<br/>Au 30/06/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : Pôle 5</p> | <p>Ce chantier s'inscrit dans le cadre de la gestion urbaine de proximité. Il a pour objet la réhabilitation de la cité Kalliste où vivent près de 4000 habitants cumulant de nombreuses problématiques socio-économiques.</p> <p>Les objectifs de ce chantier consistent à agir sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'insertion socioprofessionnelle ;</li> <li>- l'amélioration du cadre de vie des habitants ;</li> <li>- la médiation et sécurisation via la présence quotidienne de l'équipe.</li> </ul> <p>Les salariés en insertion sont affectés à des tâches de remise en état des espaces communs délaissés et de certains immeubles : nettoyage des espaces extérieurs, entretien et aménagement des espaces verts : tonte et débroussaillage, plantation de plantes et d'arbustes et petits travaux de maintenance (peinture, maçonnerie, entretien voirie...)</p> <p>De par ces activités, les salariés développent des compétences dans les secteurs d'activités du bâtiment et des espaces verts. Ils bénéficient aussi de formations telles que l'habilitation électrique (BEBS) et le SST (Secouriste Sauveteur du Travail).</p> <p>L'action se déroule dans les 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille.</p> <p><b><u>Bilan final de l'action du 28/06/2015 au 27/06/2016</u></b><br/>9 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA en CDD de + de 6 mois, agent de sécurité ;</li> <li>- 1 BRSA en CUI CAE de 12 mois, chef de chantier ;</li> <li>- 1 BRSA sur un CAP pâtissier ;</li> <li>- 1 BRSA sur un CAP électricien ;</li> <li>- 1 BRSA sur ETAPS (Espace Territorial Accès Premiers Savoirs) ;</li> <li>- 4 BRSA sont en recherche d'emploi avec le PLIE.</li> </ul> <p><b><u>Bilan intermédiaire de l'action du 01/07/2016 au 31/12/2016 :</u></b><br/>8 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA en recherche d'emploi ;</li> <li>- 1 BRSA a candidaté auprès de l'armée de terre ;</li> <li>- 1 BRSA a été renouvelé sur un autre chantier de l'action pour 6 mois ;</li> <li>- 1 BRSA en recherche d'emploi avec le PLIE ;</li> <li>- 4 BRSA poursuivent le chantier car ils l'ont intégré en septembre et octobre 2016.</li> </ul> <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p> | <p>8 postes dont<br/><b>4 BRSA</b><br/>recrutés en<br/>CDDI sur un<br/>ACI</p> | <p>Montant :<br/><b>14.000,00 €</b><br/>soit 3.500,00 €X 4 BRSA</p> <p><b><u>Cofinancements publics (hors contrat aidés) :</u></b><br/>Etat : 115.286,00 €<br/>Région : 10.000,00 €<br/>Politique de la ville : 15.000,00 €<br/>Intercommunalité : 5.500,00 €<br/>Autre : 50.000,00 €</p> <p><b><u>Montant départemental de l'aide précédente :</u></b><br/><br/>14.000,00 €pour 4 BRSA.</p> | <p><b>2017.2/10</b></p> <p><b>INS-000752</b></p> <p>CTD du 03/03/2017</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p> |
|  |   | <p><b>TOTAL</b></p> <p>- <b>9 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI, sur 2 ACI</b></p>   |  | <p><b>31.500,00 €</b></p>  |   |

## CONCLUSION

Cette dépense d'un montant total de 31.500,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL